L'ABEILLE.

IMPRIMÉ TOUS LES JOURS, PAR F. DELAHP.

NOUVELLE-ORLEANS.
Lundi, 16 Mars 1829.

EXTERIEUR.

FRANCE.

Paris, 14 janvier.

Quel sera l'esprit de la Chambre pendant la saison nouvelle ? Quelles impressions hostiles ou favorables au ministère les députés rapporteront-ils de leurs départemens ? C'est ce qu'on ne saurait deviner, et par conséquent dénaturer.

Que si dans la semaine dernière des ambitions se sont agitées, si les craintes trop justes que donne la santé de M. de la Ferronnays ont mis en jeu des intérêts privés, ces ambitions, ces intérêts n'ont ému que les salons : à la vérité, l'émotion y était vive et animée. De là, tous ces bruits divers qui se contredisaient tour à tour dans la même heure. Nous n'avons pas voulu en remplir nos colonnes : aisément on aura compris les motifs de notre silence.

Comme tout était incertitudes, nous n'avons fait qu'examiner des incertitudes, et vraiment ce n'est pas la peine. Parmi les personnes que certaines espérances de cour portaient au ministère, les unes étaient tout-à-fait étrangères à ces calculs, les autres ne pouvaient même le croire. En nommant ces candidats involontaires, il eût fallu discuter leurs titres au porte-feuille. Ainsi nous les traduisions devant le public sans leur aveu, peut être même contre leur gré. On a bien assez de faire la guerre à qui la cherche.

L'ordonnance de lundi a fait taire toutes ces rumeurs. Nous espérons que M. de la Ferronnays retrouvera sous le climat plus doux de la Provence une santé si précieuse au pays; nous espérons aussi que M. Portalis, chargé de deux ministères, l'un si grave, l'autre si compliqué, portera facilement devant les Chambre ce double fardeau ; mais enfin s'il le besoin de nous enlevait M. de la Ferronnays aux vœux, ou si M. Portalis succombait sous cette tâche qui demande avec la gravité studieuse d'un d'Aguesseau, l'esprit pénétrant et délié d'un Talleyrand, oui, nous n'en doutons pas, le ministère est trop ami de ses intérêts, il connait trop l'opinion publique pour ne point préférer à des noms qui au-dedans trouveraient peu de faveur et inquiéteraient au dehors, quelqu'un de ces hommes qui par leur dévouement à nos libertés, leur expérience ministérielle, leur habitude de la tribune, rassureraient le pays et n'effraieraient pas les susceptibilités des cabinets étrangers.

Dans douze jours s'ouvrira la session, et quelle session ! La loi départementale et municipale, le Code pénal militaire en 200 articles, la loi sur la contrainte par corps, deux ou trois interprétations législatives, les douanes, les routes, les canaux, le budget, voilà ce qui va être livré aux débats des deux Chambres.

Suivre les Chambres dans ces détails, montrer à l'opinion publique ce que nous croyons la vérité, telle sera dans quinze jours notre occupation principale. Adieu donc la littérature, Adieu MM. Cousin, Guizot, Villemain. Il ne s'agira plus de l'abbé Barthélemy, ni de savoir si des pédans allemands sont plus à portée de le bien juger que des littérateurs français. Les maires de village, les adjoints, les conseils municipaux, les centimes additionnels, voilà ce qu'il faudra examiner. Peu importera que les romantiques outragent le sens commun et la langue, ou qu'il brillent comme des astres nouveaux levés sur notre siècle. A des abstractions sur leurs abstractions, va succéder une discussion toute matérielle sur les routes à la Mac Adam, l'amélioration du pavé et le poids du roulage.

Au reste personne plus que nous n'approuve cet ordre successif de questions intellectuelles et de matières positives. Dans l'organisation de notre société, les maires de village, les centimes additionnels, les routes à la Mac-Adam, les rouliers même ont leur intérêt pour les esprits, comme les analyses grecques et les écrivains romantiques. En administration particulière comme en politique générale, il n'est point d'affaire si mince qu'elle ne mérite l'examen du pays.

Journal des Débats.

ESPAGNE.

On lit dans le *Pelegrino*, journal espagnol de New-York :

"Il est question de marier l'infant Don Sébastien, fils de la princesse de Beyra, avec la reine de Portugal Doña Maria II, et on dit que les négociations de la cour d'Espagne avec l'Angleterre tendent bien plus à réaliser ce projet qu'à soutenir Don Miguel sur le trône.

"L'ambassadeur des Etats Unis a réclamé 27 individus Colombiens et Américains du Nord, qui sont en prison dans les quatre Tours de la Carraca, et ont été pris à bord des corsaires qui en fait naufrage sur les côtes d'Espagne. Il paraît que le ministère des Etats-Unis réclame les Colombiens en vertu d'un traité conclu entre la Colombie et notre chef d'escadre Laborde. Il allègue aussi que la Colombie a déjà rendu à la liberté les prisonniers Espagnols."

ETATS-UNIS MEXICAINS.

Tous ce qui nous est parvenu par les dernières arrivages du Mexique, confirme ce que nous avons publié depuis deux mois sur la tranquillité et l'ordre qui y ont régné dès l'instant où le peuple a été assuré que la seconde présidence de la République, qui devait commencer le 1er avril prochain, serait remise entre les mains du Pancion patriote, jadis général Vanegra Guerrero.

Le général Santa-Anna, quoique bien des jours avait été nommé Ministre de la guerre, est enfin arrivé à Mexico, et a pris possession de son ministère. L'ordre le plus parfait régnait encore au général et son gouvernement depuis l'départ de Mexico, c'est-à-dire depuis le commencement du mois de décembre dernier. Nous avons cru devoir faire cette observation, parceque nous savons qu'on a cherché de répandre une opinion contraire parmi les négocians de cette ville.

On dit que la nouvelle loi proposée pour l'expulsion des Espagnols a été rejetée : on attribue ce résultat aux soins que le général Guerrero ne cesse de prendre pour faire oublier, s'il est possible, jusqu'au souvenir des lois d'exception et des cours d'*Etat*. Les papiers publics et les différentes lettres particulières que nous avons lus, expriment avec le plus grand enthousiasme la confiance qu'inspirent les vertus paternelles du Président nommé.

INTERIEUR.

Rogamos al autor del artículo firmado EL MISMO, que fué remitido á esta oficina el sábado pasado, sea servido mandarlo recojer, pues dicho escrito nos ha parecido que no podia insertarse en nuestro periodico. Siempre admitiremos gustosos los articulos que se nos comuniquen con respecto á la divergencia de opinion entre los mejicanos; mas, por lo mismo que estamos muy distantes de querer tener personalmente parte alguna en aquellas contiendas, suplicamos á los individuos que deseen mandar insertar algun comunicado tengan presente lo que acabamos de decir, y no se olviden de que las leyes de este pays sobre libertad de imprenta son muy severas en cuanto al abuso que de ella se hiciera.

Correspondance.

SS. EE.—Ni los veinte mejicanos, ni los dos mejicanos saben lo que se pescan al cabo por cierto aviso inserto en el diario de VV. de 10 del corriente.

Careseo de tiempo para entrar en el pormenor de la elocuencia que encierran los 39 renglones, entre grandes y chicos de que consta el papel ; pero deseando fixar el título que le sea peculiar, digo y apuesto á que no es proclama, ni bula, ni rescripto, ni epitosla, ni oficio : es *carta pastoral* y muy *pastoral* como puede verse en el diccionario de la Academia á que me remito: cuando los SS. contendientes convengan en esta acepcion, analizaremos lo demas digno de atencion, a fin de dejar bien puesta la pluma y celo del patriota autor.

Dios y Libertad. Nueva Orleans 14 de Marzo de 1829.

UNO QUE NO ES MEXICANO.

SS. EE.——Llamote P. Cuando me faltan razones..... asi se conducen los que se encuentran atollados y mas si el fango es espeso. Chasco, señor de los *veinte !* por *casualidad* los dos Mexicanos nunca fueron cobachualistas de Vives ; y cuando otro servia á su amo Fernando, cruzando el oceano en solicitud de empleos, ellos derramaban su sangre en los campos de Anahuac. EA PUES señor ! á no dever jamas que V. intenta, dando ciento en la herradura, ver si da una en el clavo, era preciso convenir en que tal noticia la habria adquirido por *investigaciones* semejantes á las que guiaron la pluma del PATRIOTA autor de la *bula*.

Patriota ! con tiento, señor de los veinte, por que si empesamos a analisar la aplicacion justa de este dictado, las resultas no seran agradables al patriotismo de que se hecha mano, para hacer valer un papelucho despreciable y que seguramente no aprovarán los supremos poderes de la nacion, puesto que su contenido tiende á fomentar los odios y partidos que afligen á la república por la petulante imprudencia con que algunos empleados públicos traspasan la linea de sus atribuciones, queriendo grangearse concepto de popularidad con invenciones tramadas, que presentan un campo abierto para la persecucion y abatimiento de una porcion de desgraciados Mexicanos, que fueron patriotas antes que el autor de la *bula* y que lo son tambien *mas en el dia*, como lo dice la publicidad y será facil acreditarselo por lo demas aunque V. traiga por los cabellos testos de Cerbantes, se dispensan; saludandole afectuosamente con *Dios y Libertad*. Nueva Orleans 15 de Marzo de 1829. DOS MEXICANOS.

FEUILLETON.

POLDER OU LE BOURREAU D'AMSTERDAM.

Précis de la pièce.

Le titre de cet ouvrage inspire au premier abord un dégoût invincible; mais un titre ne constitue pas une pièce, et celle-ci, loin de répondre à l'horreur de celui que ses auteurs lui ont donné, est un ouvrage extrêmement intéressant et très-moral.

Polder est réellement le fils de l'ancien bourreau d'Amsterdam ; dès l'âge le plus tendre il avait une aversion prononcée pour la profession de son père, et cependant la loi le condamnait à lui succéder dans ses horribles fonctions.—Pour s'y soustraire il prend le parti de la fuite, et va chercher fortune à Batavia, possession hollandaise. Après un séjour de 24 à 25 ans dans ces contrées, il a acquis une fortune considérable, il revient en Hollande sous le nom de Wanrick qu'il avait pris dans l'Inde ; il débarque dans l'île de Woorn, et emploie ses richesses au bonheur de tous ses habitans en y établissant des manufactures immenses. Les personnes les plus considérables du pays le recherchent ; le Baron de Steeven lui-même désire son alliance et veut unir son fils à la fille de Wanrick.

Sur ces entrefaites, le Comte d'Aschfeld, grand pensionnaire de Hollande, arrive dans l'île de Woorn, accompagné d'un jeune auditeur nommé Wandeck ; ce Wandeck devient amoureux de la fille de Wanrick, qu'il a déjà reconnu pour la vétérante Polder, bourreau d'Amsterdam ; jaloux de Frédéric Steeven, non-seulement il le provoque en duel et succombe lui-même sous le coup de ce jeune homme ; mais en mourant il déclare au premier échevin, son parent, qu'il est fils de la main de Frédéric Steeven et que Wanrick n'est autre que le fils de Polder, l'ancien bourreau d'Amsterdam. Au terme de la loi Frédéric est condamné à la peine capitale et [illegible] sur le Stathoudre qui n'arrive pas à [illegible] marque pour le supplice, Polder se coupe le poignet sur l'échafaud pour ne pas remplir la détestable fonction qu'on lui impose. A peine [illegible] son héroïque résolution que la grâce arrive, et la pièce finit.

Littérature.

Le Spectateur français du XIXe *siècle*, ou Variétés religieuses, morales, politiques, scientifiques et littéraires, ou une série d'articles neufs ou recueillis des meilleurs écrits périodiques. Paris, 1828 ; Blaise; In-8°. de 360 pages y-prix, 6 fr.

Cet ouvrage est la continuation ou plutôt la reprise d'une collection commencée en 1805 et interrompue en 1812, collection qui, suivant l'éditeur actuel, *suffit pour honorer la mémoire* de FABRY son auteur. Or *le Spectateur français au* XIXe *siècle* n'est autre chose qu'une réimpression d'articles déjà publiés par différens journaux, et principalement de morceaux échappés à la plume des *Delalot*, des *Bonald*, des *Feletz*, des *Fiévée*, des *Geoffroy*, etc. etc. Un caractère particulier doit cependant distinguer la publication nouvelle [illegible] cens. Fabry visait à l'unité de doctrine ; son continuateur veut au contraire que son recueil réfléchisse l'image de la société moderne et présente le tableau des discussions que chaque jour voit éclore sur les différens sujets que le titre embrasse. Mais il faut convenir que l'exécution du premier volume ne répond que bien peu à ces intentions manifestées dans l'introduction. Il s'ouvre par plusieurs articles réunis sous la rubrique "*Religion*." On y trouve, il est vrai, après deux annonces moissonnées d'une nouvelle édition des œuvres de saint *François de Sales*, deux articles sur la question actuellement agitée du mariage des prêtres, rédigés dans un esprit opposé, et dont l'un est tiré du *Bible*. Mais c'est presque le seul exemple de controverse et de rivalité d'opinion que nous offre ce nouveau volume du *Spectateur français*. Les autres articles sont en général assez insignifiant. Quelques-uns sont même tout-à-fait blâmables, [illegible] dirons pas pour le fond des doctrines (qui ne sont pas les nôtres), mais pour le ton qui y règne. Ainsi l'on trouve dans un de ces articles ce passage au moins étrange : "Qu'on ne vienne donc pas nous dire qu'un amour sincère de la liberté est la première cause des révolutions... Toutes vous offrent le même spectacle ; elle proclament l'illégitimité du pouvoir absolu, et, c'est par elle que vous y arrivez! Après l'amour, elle est leur premier bienfait, elles vous donnent le despotisme. *J'ai [illegible] cette dissertation Cromwel, Bonaparte et Bolivar, si par la grace de Dieu il n'est point pendu.*" Je me trompe fort ou il a paru dans l'année 1827 des articles plus dignes d'être reproduits et conservés que la plupart de ceux qui composent ce recueil. Il faut en excepter un article sur l'enseignement du droit romain ; une leçon de M. Villemain sur J. J. Rousseau, remplie d'aperçus spirituels, mais [illegible] ingénieux que profonds, et un bien [illegible] nombre d'autres morceaux. De [illegible] rien n'indique en général les sources où le compilateur a puisé. Rien n'aide le lecteur à distinguer les articles *neufs* annoncés par l'introduction des articles empruntés. Nous invitons l'éditeur, s'il veut continuer cette entreprise (qui, bien exécutée, pourrait avoir son utilité et son agrément), à mieux surveiller la composition des volumes subséquens.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Goël. Trader, Burrows, Charleston, L H Gale.
Brick Williams, Hughes, Havane, L H Gale
Brick Sappho, Gorham, Havre, R H Shepherd et co.
Goël. Wm Otis, Austin, Pensacole, capt.
Goël. Mary Ann, Carr, Charleston, G E Russell & Barstow.

Arrivés.

Bateau de remorque Pilot, Stark, de la Balise et de la Passe du S. O. avec le navire Bolivar à la remorque. Il a rencontré à 4 milles au-dessous de Plaquemine, le brick Indian de Liverpool et un navire dont on n'a pu connaître le nom.

Bateau de remorque Porpoise, Wood, de la passe Sud-Ouest et de la Balise, ayant mis en mer les bricks George et Ann ; il a laissé la passe le 14 à 7 heures du soir. A l'ancre, en dehors, devant partir, navire John—en dedans, le brick Indian, ainsi que le navire Delos, partant. Laissé la Balise dans le même soirée ; il n'y avait rien en vue de la vigie. Rencontré dans le fleuve une goelette et un brick ; au Détour, le navire Washington—Amené le navire Thomas Dickenson, et apporté le sac aux lettres du brick Indian.

Navire Bolivar, Welch, du Havre, à L Millaudon—chargement, marchandises, chaudières, tuiles, à A Z Cavelier, L Millaudon, B Lacoste—5 passagers.

Navire Thos. Dickinson, Anthonio, Mobile—sur lest.

Goël. Pizarro, Shannon, Apalachicola.

Brick Orythea, Janner, Havane, à J W Zacharie—chargement, 452 sacs café, 224 balles tabac et fruit à divers consignataires, et au capitaine—

Navire Splendid, W M'Pherson, de New-York, à Bowers, Osborn et Bowers—chargement à C Byrne, W et J Montgomery.

Bateau de remorque Grampus, Morrison, de la Balise et la Passe S O, ayant mis en mer le navire Tennessee, il a amené dans le port la goël. Correo, Tucker, en 56 heures de Tampico, avec 100,000 piastres en espèces et 50 passagers. Ont mis en mer Jeudi, navires Mars, Ohio, Jane, David Cannon, et tous les bâtiments mouillés dans les passes. Laissé à l'ancre à la Balise, brick de S. M. P. Fairy, en 6 jours de la Vera-Cruz qu'il rapporte que les goëlettes Monk et La Grange, et le brick anglais Brilant, devaient partir le lendemain pour ce port.

Bateau à vapeur Attalanta, Curry, de Plaquemine—chargement, 12 sacs de poix à Maurin et O'Duhigg, 5 balles coton à Benoist et Blanchard, 5 à Mme J Dick—11 passagers.

Bateau à vapeur Car of Commerce, d'Alabama, avec deux chalans en remorque—chargement coton à divers.

Bateau à vapeur Lady Lafayette, de Baton Rouge, avec du coton, &c. à Maurin et O'Duhigg, Benoist et Blanchard, Toledano et Gaillard, Ferguson et Buchanan—12 passagers.

Bateau à vapeur Cross, de Bayou Sara, avec coton et des passagers.

Bateau à vapeur Cincinnati, Sevey, de Coosa Fabri, avec 75 balles coton à J R Hyde, 37 do 23 peaux bœuf à Ferguson et Buchanan, 130 do do 17 ballots peau de chevreuil, 160 balles coton à Soher, Goodman & co, 41 do à Hagan & co. divers articles à divers consignataires.

Bateau à vapeur Cavalier, Reiden, de Louisville, (parti le 5 de ce mois arrêté Samedi à 4 heures)—chargement, 2 boites [illegible] à Rogers, Slocomb & co. 80 barillets graisse à Wallace et Pope, 15 barils genièvre à Briggs et Vosey, 50 bques jambon à J F Miller, 71 bques do à C Webster, 2 do do 3 barils cire à F Ruddick, 28 barils huile à N Emerson & co. 71 bls porc à Yorke, Hallister & co. 329 bls porc 785 barillets graisse à W Appleton, 2 boites à Reynolds, Byrne et co. 220 pieces [illegible] allage 123 rouleaux cordes à Cordon, Forstall et co. divers articles à F Sloo, 14 ballots peaux à Ferguson et Buchanan, 1 boite à M Gordon—32 passagers.

Bateau à vapeur Essex, Miller, de Louisville, avec 181 barriques de chargement divers consignataires.

Bateau à vapeur Walk-in-the Water, Buckner, Nickabugh, avec un chargement de coton.

Entrés.

Navire Splendid, de New-York.
[illegible], de la Mobile.
[illegible] Thomastown.
Goël Correo, Tucker, de Tampico.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI, 17 MARS 1829.

La première Représentation de

POLDER

OU

Le Bourreau d'Amsterdam,

Mélodrame nouveau en 3 actes à grand spectacle par MM. Pixerécourt et Victor Ducange.

Le spectacle sera terminé par une Représentation

Nouveau Vaudeville de VILLAGE.

Opérant les Cercles de Favière, musique de Boyeldieu.

En attendant,—*Les Templiers*, tragédie, M. ALTIPPE jouera le rôle du Grand Maître. —*Athalie*, tragedie de Racine, avec les chœurs, musique de Gossec.—*La Dame du Lac*, opéra nouveau de Rossini ; *Marie*, opéra nouveau, en trois actes, orné de deux décorations nouvelles peintes par M. Deville.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire de première classe HENRY ASTOR, double cloué et chevillé en cuivre, capitaine Dubocho jr, partira pour le port susdit du 10 au 15 Avril prochain. Pour fret ou passage, de bâtiment ayant les arrangemens les plus commodes, s'adresser au capitaine à bord, entre les deux marchés, ou à

16 mars. V. BOUMAGE.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Colvin & Duma *vs.* Pierre Boyer.

EN vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Circuit de la Ville d'Orléans, Mercredi 25 Mars, à 4 heures après midi, j'exposerai en vente, sous le principal, 1 Armoire de mérisier, deux tables en acajou—Saisis dans l'affaire ci-dessus.

16 mars. La. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

[illegible] de Navigation d'Ott. et Th. Marshal. [illegible] fieri facias, à moi adressé par l'honorable juge associé, j'exposerai en vente, le 16 Mars, à 4 heures P. M. [illegible]—Deux lots de Terre, situés près dudit Bassin, et désignés sous les numéros 33 et 34, chacun de vingt pieds de face à la rue Toulouse, sur 41 pieds de profondeur (mesures françaises), sujets à une rente de 6 pour 0-0 par an comme suit :

Lot No. 33, sur un capital de $2300, et le lot No. 34, sur le capital de $2300. L'une et l'autre rente, et la bâtisse en bois qui a été jusqu'ici employée pour une forge, appartiennent à la Compagnie de Navigation.

12 mars. L. DAUNOY—Marshal.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre à l'amiable, une goëlette de 38 tonneaux 3-4 toute neuve, ainsi que ces agrès et appareaux, excellente marcheuse et ne tirant que 5 pieds ½ d'eau ou environ. Ladite goëlette est absolument bonne pour les voyages de Tampico ou des environs. De plus, deux Maisons situées dans la rue Dauphine, une grande et une petite, la petite a 6 appartemens. Une autre maison sur les Remparts, et une autre dans la rue de l'Esplanade.

Ainsi qu'une jolie propriété à l'entrée du faubourg Marigny et a bon marché. Plusieurs négres et négresses du pays, à talents.

16 mars. JAMBAU—Courtier.

SALLE DE BAL,

Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon.

JEUDI, 19 *MARS (Jour de la St. Joseph.)* A la demande d'un grand nombre de personnes,

ON DONNERA UN

GRAND BAL PARE,

Extraordinaire, de Société pour les Dames Seulement.

L'orchestre sera composé de quinze musiciens, qui exécuteront les contre-danses et valses les plus nouvelles.——Afin de maintenir le bon ordre et l'harmonie, on nommera huit commissaires pour diriger le Bal. Personnes ne sera admis s'il n'est proprement mis. Le bureau sera ouvert pour MM. les Cavaliers,

Prix d'Entrée—Une Piastre 50 cents.

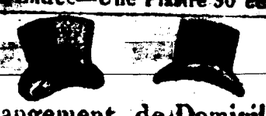

Changement de Domicile.

NICHOLS & KEELER ont transporté leur Magasin de Chapeaux, de la rue du Canal à celle de Chartres, près Conti, dans le magasin ci-devant occupé par S. W. Oakey & Co.

11 mars.

Café.

LES soussignés viennent de recevoir par le brick Monticello et offrent à vendre à leur magasin, encoignure des rues Gravier et Tchoupitoulas,

1200 sacs de Café, belle qualité.

J. & A. JONAU.

13 mars—3

A vendre par le Soussigné.

150 Surrons de Tabac de la Havane, première qualité.

1000 gallons Jus de Citron, purifié, de la Jamaïque.

10 mars—1M. J. GOULET.

Rue Dauphine, entre Levée et Condé.

VENTES A L'ENCAN.

Par J. T. Baudüc.

IL sera vendu aujourd'hui 16 du courant, à son magasin d'encan, différentes marchandises, consistant en, toile grises françaises très fines, des robes de crépon, mousseline, percaille, indienne à meubles, coton domestique, cotonade, coton en balines, platilles etc. Le tout pour clôture de facture.—De plus un grand assortiment de souliers pour hommes et pour femmes.

16 mars.

Par F. Dutillet.

Il sera vendu Samedi prochain 19 du courant à midi précis, une propriété située au faubourg Annonciation, à l'encoignure des rues Prytanée et Euterpe, consistant en quatre terrains situés près de M. Jean Longpré, sur lesquels sont les édifices suivants.—Une maison de maître à 4 appartemens dont trois à feu, galerie, cabinet, dépense, cuisine, deux chambres à feu pour domestiques, fournier, latrines à deux appartemens, écurie, étable, lavoir, poulailler, puits en briques, etc.

16 mars.

SALLE D'ORLEANS.

Il est assigné à l'honneur d'informer les Dames et Messieurs, qu'il a ouvert une souscription pour un beau Bal Paré de Société qui aura lieu dans la Salle d'Orléans, le jour de la St. Joseph, 19 courant.

Les souscripteurs accompagnant des Dames, payeront leur souscription trois piastres et recevront leur billet ainsi que des billets pour les Dames qu'ils accompagneront en déclinant leurs noms ; et, ceux des souscripteurs qui n'en accompagneront point, payeront leur billet deux piastres.

Les cavaliers qui n'auront point souscrit à l'heure du bal, payeront en souscrivant leur billet trois piastres. Tous les billets seront personnels.

28 fév. E. BERTUS.

PAIR OU NON.

METHODE PERFECTIONNEE.

SIXIEME CLASSE

DE LA

Dot'Eglise Evangélique Française

Dont le Tirage aura lieu le 21 Mars 1829.

D. MALCOLM—DIRECTEUR.

SUR LE PLAN DE PAIR OU NON.

PAS UN BLANC POUR UN LOT.

☞ Un paquet pourrait gagner les 10 gros lots

—PROSPECTUS :—

1	prix de		$4,000
1	"	"	2,000
1	"	"	1,500
2	"	"	1,000
2	"	"	750
[illegible]	"	"	525
[illegible]	"	"	100
11	"	"	40
27	"	"	20
36	"	"	15
[illegible]	"	"	10
5,000	"	"	5
5,200 Lots			
4,800 Blancs.			
10,000 billets, à $5, est			$40,000

MODE DU TIRAGE.

Dans cette méthode perfectionnée, il faut trois roues. Dans celle du côté gauche on placera 100 ballottes, numérotées depuis 00, 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, jusqu'a 99 inclusivement. Dans la roue du milieu on placera aussi 100 ballottes, numérotées depuis 00, 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, jusqu'à 99 inclusivement. Dans celle du côté droit ou troisième roue on placera tous les lots au-dessus de dix piastres, dont le numéro sera également de 100, et on procédera au tirage selon l'usage. Les deux premiers numéros sortis de la première et seconde roue, étant mis ensemble, formeront un numéro quelconque de la loterie, et on lui accordera le lot qui sortira au même tems de la troisième roue. Exemple : supposons que le No. 56 est sorti de la première roue et le No. 29 de la seconde roue, en les joignant ensemble de cette manière [56 29] alors le billet ayant le No. 5629 lui sera accordé le même qui sortira au même tems de la troisième roue. De cette manière on tirera tous les numéros ainsi que les lots. Les 5,000 lots de cinq piastres chaque, seront accordés aux billets dont les numéros se termineront par le dernier chiffre du nombre qui gagnera le gros lot de $4,000 : c'est-à-dire, que si le gros lot échoit à un nombre pair, alors tous les billets qui finiront par un 2, un 4, un 6, un 8 ou un 0, auront droit à un lot de cinq piastres ; mais si le gros lot échoit à un nombre impair, alors tous les numéros impairs, qui finiront avec un 1, un 3, un 5, un 7 ou un 9, auront droit à un lot de quatre piastres. Les 100 lots de dix piastres chaque, seront accordés aux billets dont les numéros se termineront dans le même ordre et avec les deux derniers chiffres du billet qui gagnera le plus gros lot de 4000 piastres.

Le directeur a adopté cette méthode simple et aisée afin d'éviter les dépenses et le travail immense qu'il faut pour préparer tous les numéros simples. et parcequ'avec cette méthode la loterie peut se tirer dans l'espace de quelques minutes. Les numéros sortis des deux roues, étant réunis dans leur différente combinaison, formeront tous les numéros de la loterie, savoir : depuis 1 jusqu'à 10,000, excepté le No. 10,000, qui est déterminé par les quatre 0000, de sorte que tout billet aura une chance égale pour les divers lots. Le droit d'un gros lot n'empêchera pas le même billet d'avoir droit à un lot inférieur. Celui qui achetera deux billets, pourvu qu'ils soient pair et impair, est sûr de gagner un lot, et de cette manière, deux billets ont la chance de gagner trois lots, et le numéro qui gagnera le gros lot aura droit à 4015 piastres, à savoir : 4000, 10 et 5.

Prix des Billets.

Billets entiers $5, demis 2-50, quarts 1-25. Chaque paquet de dix billets entiers 50 piastres, moitis 25 piastres ; coupons en proportion.

S'adresser au

BUREAU DU DIRECTEUR,

D. Malcolm;

Rue de Chartres, No. 54, ou

Au Bureau de la Roue de Fortune,

Rue de Chartres, No. 86.

La septième classe de la Loterie ci-dessus, se tirera le 11 Avril 1829. La 8e. et la 9e. les 2 et 30 Mai 1829. 9 mars

CHAPEAUX.

Le soussigné a reçu, par le dernier arrivage de New-York, un joli assortiment de CHAPEAUX, provenant d'une des premières fabriques du Nord, qu'il vendra à des prix très modérés.

7 mars. E. DEBERGUE.

TRAITES sur la Havane, à vendre par [illegible] CECULLU. [12 fév.